



AMBASSADE DE FRANCE AU CANADA
Service culturel

Ontario Modern Languages Teachers' Association
Association ontarienne des professeurs de langues vivantes

Bourse 2012 Ambassade de France et OMLTA/AOPLV **Cours intensif de formation continue en France – 4 semaines**

Université d'été du BELC – CIEP, « Les métiers du français dans le monde »,

Nantes, du **2 au 27 juillet 2012**

L'ambassade de France au Canada et OMLTA/AOPLV offrent une bourse de formation continue à un conseiller pédagogique ou à un formateur d'enseignants dans une école en Ontario, pour l'Université d'été - BELC, « Les métiers du français dans le monde », à Nantes, du 2 au 27 juillet 2012.

Prise en charge financière

Par l'ambassade de France au Canada :

- Frais de formation
- Hébergement sur le campus de l'université de Nantes
- Un déjeuner par jour

Par OMLTA/AOPLV

- Contribution de 500 dollars CAD au coût du voyage.

Par le boursier :

- Solde du coût du voyage
- Petit déjeuners et repas du soir
- Assurance personnelle
- Autres dépenses et dépenses personnelles

Comment candidater

- télécharger le formulaire de candidature et le formulaire de recommandation sur le site de l'OMLTA/AOPLV : www.omlta.org
- retourner le formulaire de candidature et une lettre de motivation (une page en français) avant le **12 avril 2012** exclusivement par courriel, à OMLTA/AOPLV omlta@omlta.org et à l'ambassade de France (educatif.linguistique@ambafrance-ca.org).
- Faire remplir le formulaire de recommandation (« third-party comment form ») par une personne de son choix (à laquelle le/la candidat(e) est lié(e) professionnellement) et lui demander de la retourner séparément par courriel aux adresses électroniques indiquées ci-dessus.

Sélection et information du candidat sélectionné

Un comité composé conjointement par l'ambassade de France et du Conseil de direction de l'OMLTA/AOPLV prendra la décision définitive dans la sélection du lauréat. Ce dernier sera informé de la décision d'attribution de bourse avant le 10 mai 2012. Aucune déclaration ne sera admise.

Conditions générales

- La bourse est ouverte aux enseignants et aux conseillers pédagogiques de français langue seconde de l'Ontario, qui possèdent une expérience professionnelle dans ce domaine d'au moins dix années.
- Le lauréat s'engage à rédiger un article pour le bulletin trimestriel « Communication OMLTA/AOPLV », et à offrir un atelier aux deux congrès annuels de l'OMLTA/AOPLV qui suivront le stage.
- Le lauréat doit être membre d'OMLTA/AOPLV et à jour de ses cotisations au 31 janvier 2012.
- S'agissant d'un cours intensif, le lauréat ne peut se faire accompagner de sa famille.

Informations complémentaires

Pour toute information complémentaire contacter :

- l'ambassade de France au Canada : educatif.linguistique@ambafrance-ca.org
- ou OMLTA/AOPLV : omlta@omlta.org